

LE MARCHÉ DES ASSURANCES SANTÉ ET PRÉVOYANCE

ANNÉE 2022

Synthèse

Les assurances de personnes se partagent traditionnellement en deux segments de marché distincts, l'assurance épargne-retraite d'une part, la santé et la prévoyance d'autre part. La santé correspond aux assurances permettant le remboursement des dépenses de soins et de biens médicaux quand la prévoyance comprend les assurances incapacité/invalidité/dépendance et les assurances décès.

Trois familles d'assureurs proposent des garanties dans ce domaine en France : les institutions de prévoyance régies par le Code de la sécurité sociale, les entreprises d'assurance régies par le Code des assurances et les mutuelles régies par le Code de la mutualité.

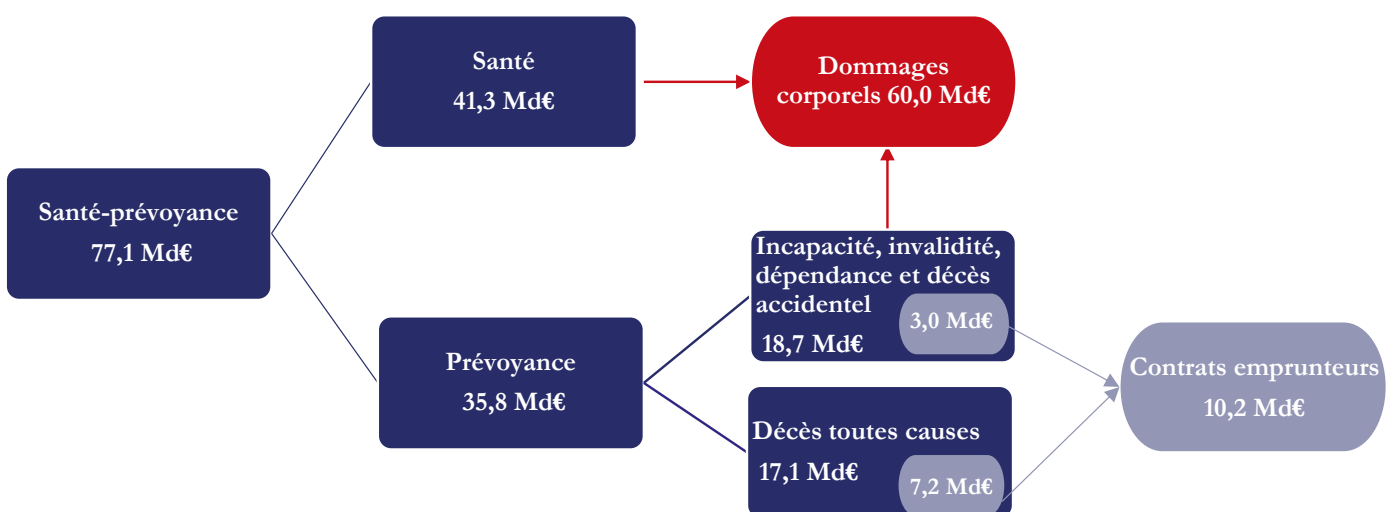
Après deux années atypiques en raison de la crise sanitaire, l'année 2022 se caractérise par une croissance soutenue en assurances santé et prévoyance. Les cotisations s'élèvent à 77,1 Md€ (y compris les garanties des contrats emprunteurs), en hausse de +3,8 % sur un an, soit un niveau de croissance supérieur à celui constaté avant la crise sanitaire (+2,7 % en moyenne annuelle au cours de la période 2011-2019).

Ce dynamisme est porté tant par les contrats individuels, dont les cotisations progressent de +3,9 %, que par les contrats collectifs (+3,8 %) qui représentent 56 % des cotisations de l'année. Sur le segment des contrats collectifs, les entreprises d'assurance représentent 52 % des cotisations, les institutions de prévoyance 31 % et les mutuelles 17 %. Le marché de l'assurance individuelle est, quant à lui, essentiellement partagé entre les entreprises d'assurance (56 %) et les mutuelles (41 %), les institutions de prévoyance étant peu présentes sur ce segment (3 %).

Le marché de l'assurance santé progresse de +3,0 % par rapport à 2021, pour atteindre 41,3 Md€ de cotisations. Celui de la prévoyance augmente plus rapidement, de +4,9 %, et représente 35,8 Md€ de cotisations.

Pour les seules entreprises d'assurances, les cotisations ralentissent en 2022 aussi bien au niveau de l'assurance santé (+4,2 % après +4,8 %, à 15,0 Md€) qu'à celui de l'assurance prévoyance (+3,5 % après +4,9 %, à 26,5 Md€) sous l'effet d'un net fléchissement des assurances décès toutes causes (+1,9 % après +5,1 %). À l'inverse, les cotisations des assurances permettant le versement d'indemnités en cas d'incapacité de travail, d'invalidité, de dépendance ou de décès accidentel, accélèrent légèrement (+5,3 % après +4,8 %).

Cotisations santé et prévoyance 2022
(Ensemble du marché, y compris les garanties des contrats emprunteurs)



Avvertissement : les données de marché présentées dans ce document peuvent différer de celles de l'étude « Statistiques communes santé et prévoyance en 2022 », publiée le 11 juillet 2023, du fait de l'intégration des garanties des contrats emprunteurs.

Chiffres clés

Assurances santé et prévoyance (y compris les garanties des contrats emprunteurs)

Ensemble du marché

| | 2022 | |
|--|---------------|---------------|
| | Volumes | Var. / 2021 |
| <i>Sources : Cijp, France Assureurs, FNMF</i> | | |
| Cotisations (millions €) | 77 140 | +3,8 % |
| Assurance santé (frais de soins) | 41 345 | +3,0 % |
| Assurance prévoyance | 35 795 | +4,9 % |
| dont assurances incapacité, invalidité, dépendance et décès accidentel | 18 650 | +6,4 % |
| dont assurances décès toutes causes | 17 146 | +3,2 % |
| Prestations versées (millions €) | 52 919 | +2,2 % |
| Assurance santé (frais de soins) | 33 915 | +1,7 % |
| Assurance prévoyance | 19 003 | +3,0 % |
| dont assurances incapacité, invalidité, dépendance et décès accidentel | 11 777 | +1,5 % |
| dont assurances décès toutes causes | 7 227 | +5,5 % |
| Charges des prestations (millions €) | 57 007 | +2,5 % |
| Assurance santé (frais de soins) | 35 038 | +4,3 % |
| Assurance prévoyance | 21 969 | -0,2 % |
| dont assurances incapacité, invalidité, dépendance et décès accidentel | 13 892 | -2,5 % |
| dont assurances décès toutes causes | 8 077 | +4,0 % |

Entreprises d'assurance (régies par le Code des assurances)

| | 2022 | |
|--|---------------|---------------|
| | Volumes | Var. / 2021 |
| Cotisations (millions €) | 41 482 | +3,8 % |
| Assurance santé (frais de soins) | 14 971 | +4,2 % |
| Assurance prévoyance | 26 512 | +3,5 % |
| dont assurances incapacité, invalidité, dépendance et décès accidentel | 12 879 | +5,3 % |
| dont assurances décès toutes causes | 13 632 | +1,9 % |
| Prestations versées (millions €) | 24 195 | +3,6 % |
| Assurance santé (frais de soins) | 11 696 | +3,1 % |
| Assurance prévoyance | 12 500 | +4,1 % |
| dont assurances incapacité, invalidité, dépendance et décès accidentel | 7 238 | +1,8 % |
| dont assurances décès toutes causes | 5 262 | +7,4 % |
| Charges des prestations (millions €) | 26 329 | +0,7 % |
| Assurance santé (frais de soins) | 12 235 | +4,8 % |
| Assurance prévoyance | 14 094 | -2,7 % |
| dont assurances incapacité, invalidité, dépendance et décès accidentel | 8 321 | -6,7 % |
| dont assurances décès toutes causes | 5 773 | +3,8 % |



Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.